

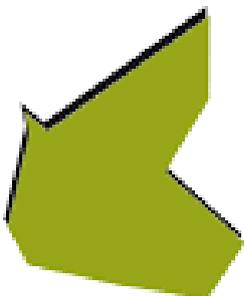
Document
à conserver !

Risques majeurs :

Adoptez

les bons

Réflexes !



MONTREVERD

DICR!M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

1^{ère} édition

Le Mot du Maire

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'évènement majeur, vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.

Le Maire, Damien GRASSET



Moyens d'alerte à la population

En cas d'évènement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neigeverglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, une inondation, un séisme, une pollution), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:



Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera sur l'ensemble du territoire de Montréverd ou à proximité de la zone à risque. Des référents de quartiers seront aussi chargés de diffuser les informations



Les sirènes situées dans les clochers des églises seront déclenchées en cas d'accident industriel ou de transport de matières dangereuses. A son déclenchement veuillez écouter la radio ou consulter le site internet de la commune. Le **signal sonore** est un son continu de 45 secondes. La sirène est testée tous les samedis à midi.



Les populations concernées par les risques inondation, pollution de l'eau, canicule et grand froid seront alertées par **téléphone ou porte à porte**.



Un message d'alerte sera publié sur le **panneau d'affichage**, pour les alertes Météo Orange, les glissements de terrain, les séismes.

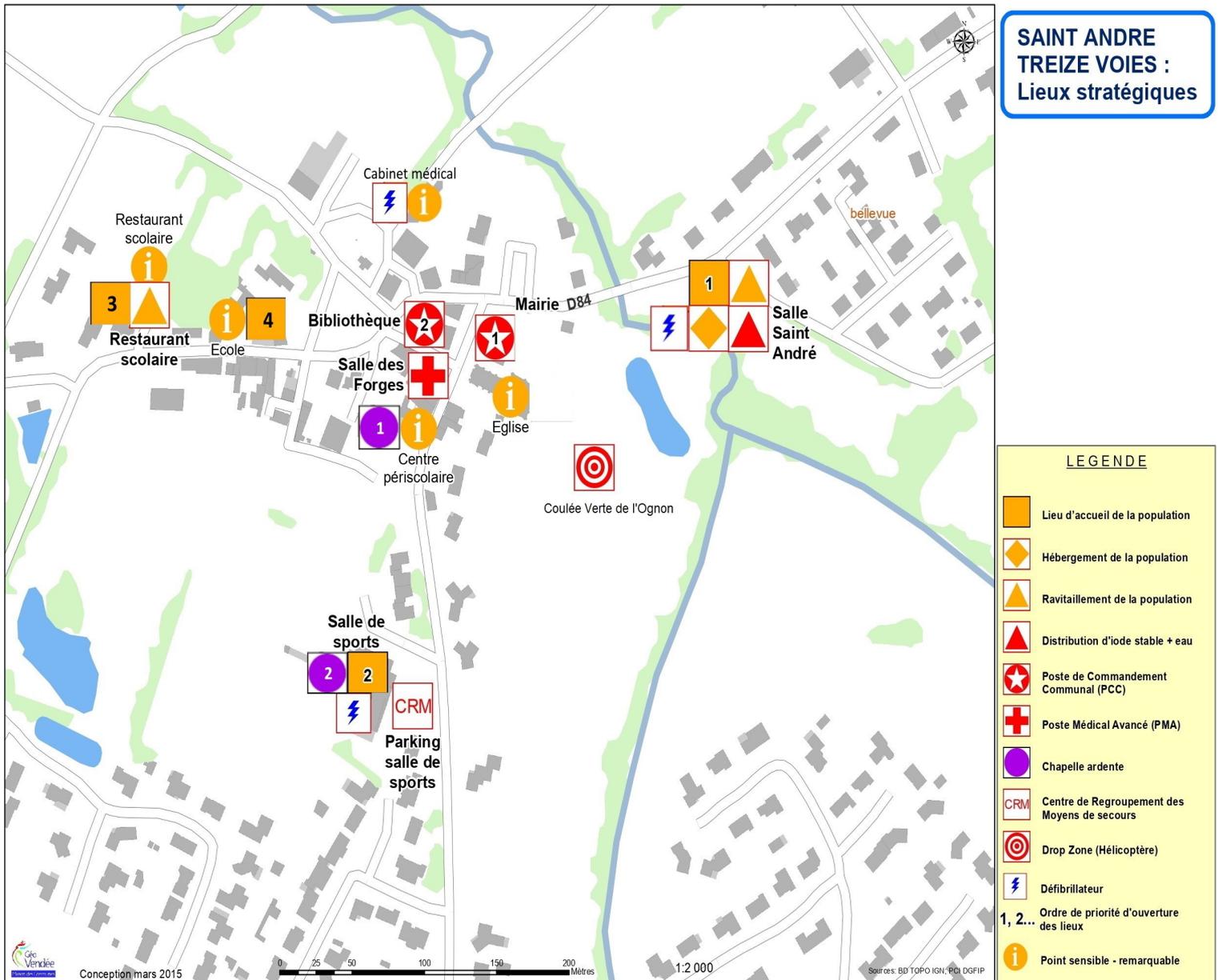


Pour tous les risques, une information sera publiée sur le **site Internet** de la Commune.

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population, en cas d'accident de grande ampleur.

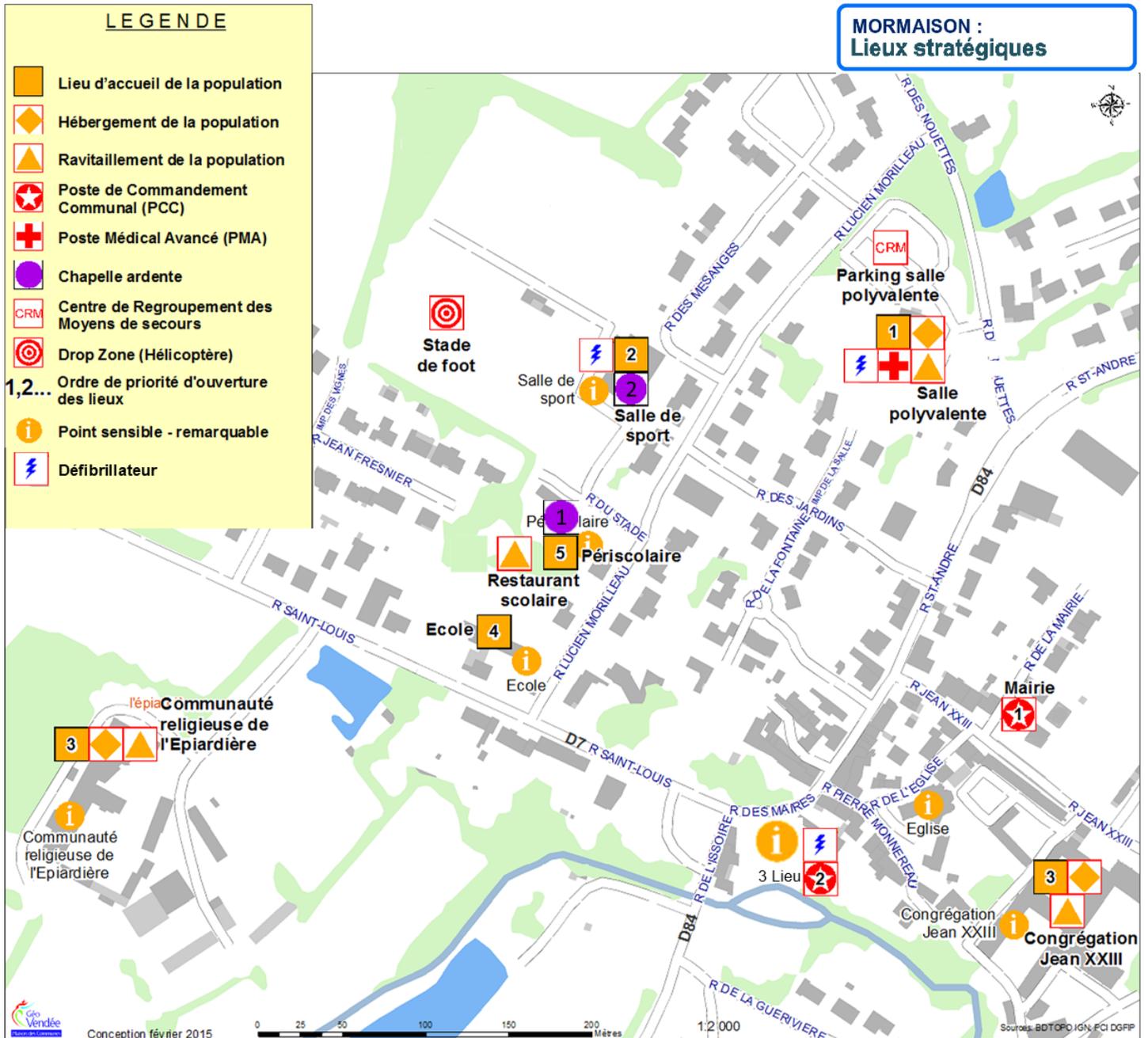
Pour la commune déléguée de Saint André Treize Voies, ces derniers sont localisés dans le bourg.



Saint André Treize Voies

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

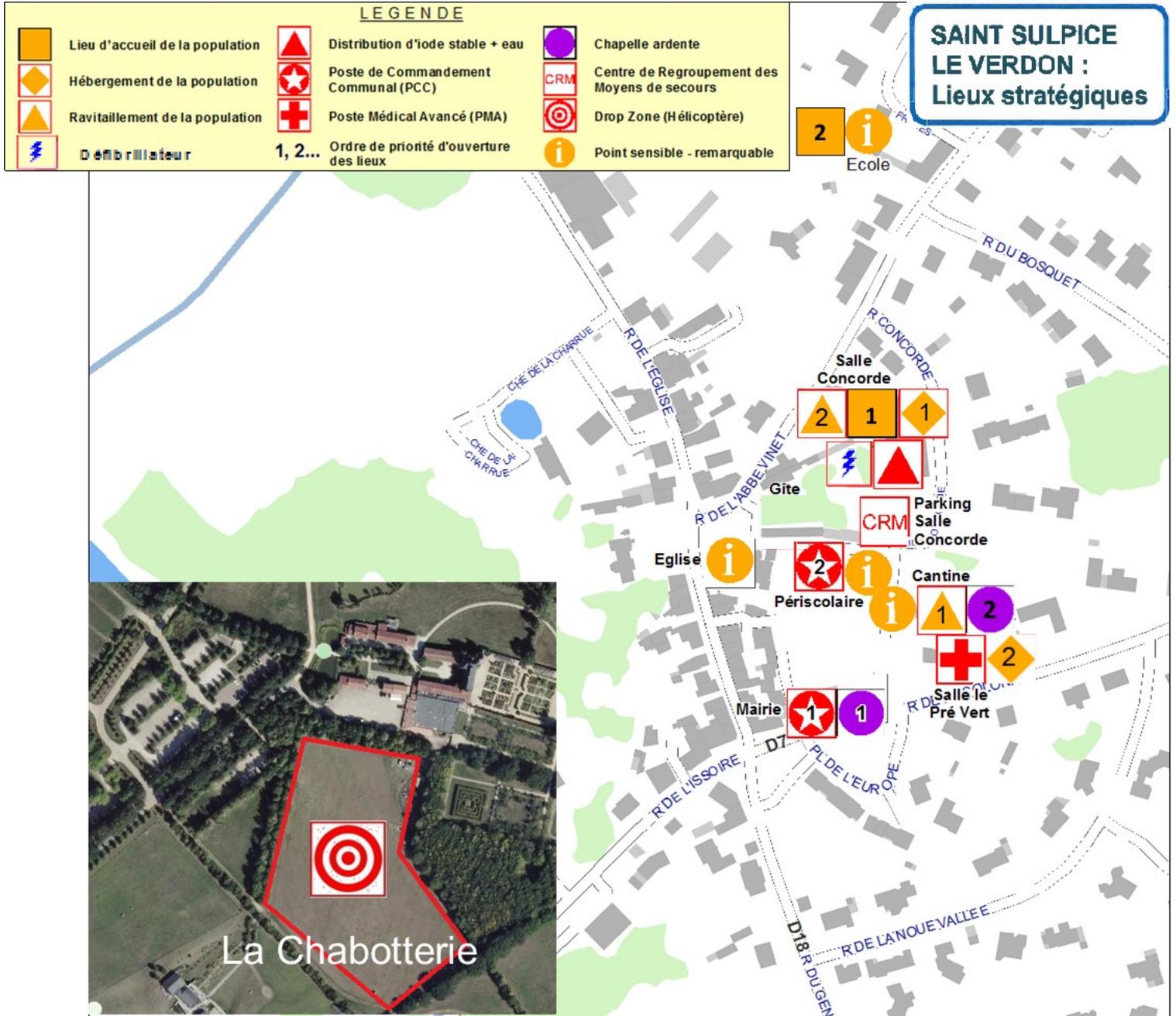
Pour la commune déléguée de Mormaison, les lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population, en cas d'accident de grande ampleur, sont localisés dans le bourg.



Mormaison

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Pour la commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon, les lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population, en cas d'accident de grande ampleur, sont localisés dans le bourg.



Saint-Sulpice-Le-Verdon

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte **orange**, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte **rouge**, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus.

VENT VIOLENT ORAGE

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez pas les intempéries
- ➔ En cas d'alerte **rouge**: Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Informez les autorités de tout danger
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

Montréverd est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière et canalisation de gaz** (Saint André Treize Voies)

Trois types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : Explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES ET CANALISATION DE GAZ

AVANT

- ➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions
- ➔ Une **plaque de danger** en forme de losange. Les principaux panneaux existant sont représentés ci-contre
- ➔ Une **plaque orange**, réfléchissante, rectangulaire indiquant le code danger (en haut) et le code matière (en bas)

30
1202



PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- ➔ **Donnez l'alerte aux services de secours**

en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

- ➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : Balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

- ➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous
- ➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche
- ➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

- ➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations
- ➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

SÉISME

AVANT

- ➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité (compteur électrique, bouteille de gaz, robinet d'eau,...)

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

- ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

- ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

- ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

- ➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques
- ➔ Ne prenez pas les ascenseurs
- ➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ➔ Si vous vous trouvez à proximité des zones côtières, éloignez-vous, risque de raz-de-marée
- ➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

Mont réverd est concernée par les crues de l'Ognon, de l'Issoire et de la Boulogne

Lieux susceptibles d'être inondés:

Les berges de l'Ognon, La Boulogne, Le Moulin de l'Audrenière, Le Many, les berges de la Boulogne dans le centre-bourg de Mormaison, la Chevasse, l'Orée des Pins et Clos de la Bonnelière

INONDATION TERRESTRE

AVANT

- ➔ Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants / papiers personnels (carte identité, ordonnance, papiers assurance,...)
- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ Obturez les entrées possibles d'eau: portes, fenêtres, ...
- ➔ Stationnez les véhicules sur des points hauts

PENDANT

- ➔ Suivez l'évolution de la météo et de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
- ➔ N'entrez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- ➔ Ne vous engagez pas sur une route inondée (ni à pied ou en voiture)
- ➔ Portez des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

APRÈS

- ➔ Informez les autorités de tout danger
- ➔ Apportez une première aide aux voisins
- ➔ Dans votre maison: aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- ➔ Évaluez les dommages (prise de photos) et contactez votre assureur

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité

- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 89.8 MHz

France Bleu Loire Océan 93.2 MHz

RCF 104.5 MHz



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Evacuez ou confinez-vous

selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Ils sont en sécurité et pris en charge.

Numéros utiles

Mairie : 02 51 42 80 65

<http://www.montreverd.fr>

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Météo France : 05 67 22 95 00

<http://france.meteofrance.com>

Préfecture : 02 51 36 70 85



LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF



**Pour aider les personnes fragiles et/ou isolées
en cas de risques exceptionnels
(canicule, grand froid, épidémie...)**

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

C'est pourquoi, le **CCAS de la commune de Montréverd** est chargé de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées.

Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte les coordonnées des personnes vulnérables et d'un tiers à prévenir en cas d'urgence.

Le registre permet au C.C.A.S de prendre contact quotidiennement avec les personnes isolées afin de s'assurer de leur bonne santé, et de leur rappeler les consignes d'usage pour vivre mieux ces périodes difficiles.

Personnes vulnérables,
Ne restez pas isolées,

SIGNALEZ - VOUS !



Pour toute inscription,
contactez le C.C.A.S au 02 51 42 80 65 ou ccas@montreverd.fr
L'inscription dans le registre est facultative
et nécessite une démarche volontaire.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule